



EN BREF :

**Pyrale du maïs – race univoltine**

- Les captures se poursuivent.
- Les dates de traitements demeurent les mêmes.

**Pyrale du maïs – race bivoltine – 2<sup>e</sup> génération**

- Les captures débutent ou se poursuivent dans certaines régions.
- Dates de traitements pour le Centre-du-Québec, l'Estrie, la Mauricie et l'Outaouais.

**Légionnaire d'automne**

- Début des captures dans quelques régions.

## PYRALE DU MAÏS – RACE UNIVOLTINE

### État de la situation

Les captures de papillons se poursuivent dans la plupart des régions. Le dépistage effectué dans les régions des Basses-Laurentides, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et de la Montérégie a permis d'observer des masses d'œufs, des larves et/ou des dommages de pyrale du maïs dans toutes ces régions.

### Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine

Les dates de traitements suggérées dans les derniers avertissements n'ont pas changé :

- Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay–Lac-Saint-Jean (début de la ponte : autour du 5 juillet 2010). Veuillez vous référer à l'avertissement [No 06](#) du 30 juin 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06mai10.pdf)).
- Bas-Saint-Laurent (début de la ponte : autour du 15 juillet 2010). Veuillez vous référer à l'avertissement [No 07](#) du 8 juillet 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07mai10.pdf)).

# PYRALE DU MAÏS – RACE BIVOLTINE – 2<sup>e</sup> GÉNÉRATION

## État de la situation

Les captures de papillons se poursuivent en Montérégie, et les captures ont débuté dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Lanaudière et Laval. Ces captures, en plus du cumul des degrés-jours de croissance, nous permettent de proposer des dates de traitements pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais.

## Stratégie d'intervention

Prévention : afin de minimiser les risques d'attaque par les larves de la 2<sup>e</sup> génération de la race bivoltine de la pyrale du maïs, il est fortement recommandé de détruire et d'enfouir le plus tôt possible les champs de maïs sucré hâtif déjà récoltés.

**Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine, pour les régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière, de Laval et de la Montérégie** (début de la ponte : autour du 22 juillet 2010)

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement **No 08** du 15 juillet 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08mai10.pdf)).

**Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine, pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais**

Les dates des traitements sont déterminées à partir du moment où on observe les premiers papillons dans les pièges à phéromone et le début de la ponte. Le nombre de traitements dépend du degré de répression désiré et du moment de la récolte. Plus un champ de maïs sera récolté tardivement, plus il aura besoin d'être protégé.

Date du début de la ponte (prévision) : autour du 29 juillet 2010.

Nombre et dates des traitements selon la stratégie d'intervention choisie
– Stratégie à 3 traitements : 3, 10 et 17 août
– Stratégie à 2 traitements : 8 et 15 août
– Stratégie à 1 traitement : 13 août



Ces dates sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

## PYRALE DU MAÏS – DÉPISTAGE, STRATÉGIE D'INTERVENTION ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes. Pour plus d'information sur le dépistage, consultez le bulletin d'information **No 04** du 9 juin 2005 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf)) intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel ».



Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est donc important de débiter les traitements quelques jours après les premières pontes. Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale.

Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré (pour plus de détails sur cet essai, consultez le [www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf)). Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débiter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 02 du 27 mai 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf)).

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles.

## TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du						
	5 juillet	12 juillet	19 juillet	26 juillet	2 août	9 août	16 août
Montérégie, Laval, Lanaudière et Basses-Laurentides	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de la pyrale bivoltine (2 <sup>e</sup> génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Estrie, Outaouais, Mauricie et Centre-du-Québec	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				Les larves de la pyrale bivoltine (2 <sup>e</sup> génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean		Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.					
Bas-Saint-Laurent			Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				



# LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

## État de la situation

Dans la dernière semaine, des papillons de légionnaire d'automne ont été capturés à de faibles niveaux dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière, Mauricie, Montérégie et Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## Stratégie d'intervention

La légionnaire d'automne arrive du sud des États-Unis et il est impossible de déterminer où les papillons se poseront. On ne peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone ou encore en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage. Il est donc recommandé de dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler.

Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un **insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs**. Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, veuillez consulter le bulletin d'information **No 02** du 27 mai 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf)). Tous les insecticides homologués pour contrôler la légionnaire d'automne sont aussi homologués pour contrôler la pyrale du maïs.

Pour consulter des images de légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), vous pouvez vous référer à la banque d'images à l'adresse suivante : [www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais\\_sucré/MaisLdAU.htm](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais_sucré/MaisLdAU.htm).

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseuse – Maïs sucré  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.  
Nicolet (Québec) J3T 1Y2  
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446  
Courriel : [Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
5195, boulevard des Forges, bureau 102  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3  
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976  
Courriel : [Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – maïs sucré – 22 juillet 2010*

